

Mairie de Monségur
24 Place Robert Darniche
33580 Monségur
☎ 05 56 61 60 12
📠 05 56 61 61 36
monsegur@wanadoo.fr
www.mairie.monsegur.eu
www.facebook.com/mairie.monsegur



Ouverture du
secrétariat au public :
Lundi à vendredi :
8h30 - 12h // 14h - 17h
Samedi : fermé durant l'été
Monsieur le Maire :
sur rendez-vous

Responsable légal de la publication : Pascal Lavergne - gazettemonsegur@yahoo.fr - Gazette mensuelle #16 - 15 AOUT 2015

MONSEGUR - 750 ANS : SOIRÉE DE CLOTÛRE SAMEDI 19/09

En clôture d'une année de festivités pour commémorer les 750 ans de la bastide de Monségur, une grande soirée est organisée sous la halle le samedi 19/09 à partir de 18h30. Au programme : apéro bandas (Les Joyeux Canards de Monségur et Los Borrachos de Libourne), repas avec des ingrédients du 13^{ème} siècle remis au goût du jour (payant, sur réservation) au son du groupe de musique traditionnelle « Pimparella » accompagné des danseurs de la compagnie « Troubadours et Oc'Renovanca », grand feu d'artifice tiré du jardin public, et retour sous la halle pour un concert gratuit du groupe « Dulcimer » (rock celtique - 12 musiciens).

Pour l'occasion, les costumes de l'époque seront mis à l'honneur. Vous souhaitez vous déguiser et participer à cette fête conviviale ? Pour se faire, plusieurs possibilités :

- **Fabriquer vous-même votre costume** : l'association Passerelle vous propose de confectionner vous-même votre costume au cours de 4 ateliers qui se dérouleront les lundis 7 et 14 septembre et les jeudis 10 et 17 septembre de 19h à 20h30 dans les locaux de l'association. Avec l'apport de vos tissus, les petites mains de Passerelle vous aideront à concevoir vos costumes traditionnels. Frais de participation : 3€.

Renseignements : 05 56 71 92 73 ou passerelle3@orange.fr

- **Louer votre costume** : L'association « Le Parvis », basée à Lé vignac de Guyenne, loue des costumes d'époque. En venant de la part de l'association « Fêtes en Bastide », vous pouvez bénéficier d'une remise exceptionnelle de 50% sur le tarif de location des costumes.

Vous pouvez également louer votre costume médiéval auprès du Château de Tardes à St Macaire à des prix très intéressants.

Pour cela, faites vous connaître auprès du bureau d'Information Touristique (BIT) de Monségur. Un bon vous sera remis, et vous irez ensuite à Lé vignac ou à St Macaire réserver votre costume aux dates et horaires qui vous seront indiqués. Il sera ensuite à récupérer le vendredi 17/09 toute la journée et le samedi 18/09 au matin au BIT.

Renseignements : Bureau d'Information Touristique, 33 rue des Victimes du 3/08/1944 à Monségur / 05 56 61 89 40 / monsegur@entredouxmers.com
[Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h].

RÉOUVERTURE EXCEPTIONNELLE DE LA PÉRIODE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES POUR LES ÉLECTIONS RÉGIONALES 2015

Les élections régionales sont prévues les 6 et 13 décembre 2015. La loi n° 2015-852 du 13 juillet 2015 et son décret d'application du 17 juillet ouvrent exceptionnellement les délais d'inscription sur les listes électorales **jusqu'au 30 septembre 2015**.

Ainsi, les citoyens non encore inscrits ou ayant changés de domicile, qui souhaitent voter pour ces élections, peuvent donc déposer leur demande d'inscription jusqu'à cette date-là.

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit se présenter en mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat et faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attachement à la commune.

EXPOSITIONS

- **Sur les bastides** : En damier, les rues se coupant en angle droit, une place centrale entourée d'arcades, des halles typiques, des maisons à pans de bois, un tracé particulier ... c'est le plan d'urbanisation caractéristique de ces « villes neuves » du Moyen-âge appelées bastides. Entre 1255 et 1322, huit bastides sont fondées dans le Libournais et en Entre-deux-Mers : Blasimon, Créon, Cadillac, Libourne, Monségur, Pellegrue, Sauveterre-de-Guyenne et Sainte-Foy-la-Grande. Ces cités moyenâgeuses font l'objet d'une exposition « **Quand les bastides se dévoilent** », à voir tous les jours jusqu'au 31 août, à l'église Notre Dame de Monségur, entrée libre.

- **De peintures** de Christiane BUFFALAN et Maryse KLEIN à voir, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h et en nocturne le mercredi pendant les marchés nocturnes, jusqu'au 31 août, au 1^{er} étage de la mairie de Monségur, salle des mariages, entrée libre.

PISCINE

La piscine a été inaugurée le 1er juillet 1961, elle est le bien de tous, elle a été rénovée en 1996.

Votre municipalité actuelle, ainsi que les précédentes, ont pris à cœur de la maintenir en bon état. En juillet 2015, elle a été très fréquentée, tant par les monségurais que par les touristes. La buvette tenue par des associations ajoute au charme de la piscine, et permet la rencontre des baigneurs et des visiteurs. Il est regrettable que des personnes s'en servent à des fins de passage gratuit pour se baigner. Le bracelet remis avec le portant à vêtements doit être rendu à la sortie.

POUBELLES : DATES DE COLLECTE

La collecte des ordures ménagères et des bacs jaunes aura lieu le jeudi de chaque semaine paire à Monségur (centre ville et extérieurs) C'est-à-dire **les jeudis 20 août, 3 et 17 septembre** (sortir vos poubelles vertes et jaunes le mercredi soir).

CALENDRIER SCOLAIRE 2015 / 2016

L'année scolaire à venir s'organisera de la manière suivante :

- **Rentrée scolaire : mardi 1^{er} septembre**
 - Vacances de la Toussaint : du vendredi 16/10 au soir au lundi 02/11 au matin
 - Vacances de Noël : du vendredi 18/12 au soir au lundi 04/01 au matin
 - Vacances d'hiver : du vendredi 12/02 au soir au lundi 29/02 au matin
 - Vacances de printemps : du vendredi 08/04 au soir au lundi 25/04 au matin
 - Vacances d'été : le mardi 05/07 au soir
- Les classes vaqueront le vendredi 06/05 (Pont de l'Ascension).

ADRESSES UTILES

Office de Tourisme de l'Entre-deux-Mers : 05 56 61 82 73 - 4 rue Issartier 33580 Monségur
Piscine : 05 56 61 63 68 - Monlot 33580 Monségur (ouvert du mardi au dimanche)
Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) : 05 56 61 94 45 - 29 place Robert Darniche 33580 Monségur
Secours catholique : 05 56 71 25 27 (La Réole) - Rue Notre Dame 33580 Monségur
USTOM (Site de Massugas) : 05 56 61 46 27 - contact@ustom33.org
USTOM - Redevance Incitative : 05 57 84 00 20
Bibliothèque : 05 56 71 90 62 - 10 place des Tilleuls 33580 Monségur

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis début juillet, les ordures ménagères sont collectées tous les quinze jours. Si cette situation peut être, dans certaines conditions, acceptée en zone pavillonnaire ou rurale, elle est insupportable en centre ville.

L'USTOM, à qui 112 communes du réolais au pays foyen ont confié la compétence collecte et traitement des ordures, est seule en charge de cette mission. Ce printemps, j'avais indiqué au président de l'USTOM, Sylvain MARTY (Maire adjoint de Lamothe Montravel), mon désaccord pour une collecte tous les quinze jours en centre ville ; mais également ma réserve sur le reste de la commune. En effet, comment accepter une baisse du niveau de service en même temps qu'une hausse des tarifs.

Vous êtes nombreux à avoir montré votre mécontentement. Une pétition a été faite et a recueilli de nombreuses signatures. La presse s'en est d'ailleurs fait l'écho. Cette pétition m'aide aujourd'hui pour faire pression sur le président MARTY. Pour l'instant, après quelques échanges de courriels, ce dernier reste arc-bouté sur ses positions. J'entends maintenant faire appel à l'autorité préfectorale pour faire revenir l'USTOM sur sa position. En effet, la loi précise qu'en zone agglomérée de plus de 500 habitants (c'est notre cas), il faut une dérogation préfectorale pour organiser la collecte moins d'une fois par semaine. Pour l'heure ni le président de l'USTOM ni la sous-préfecture de Libourne ne me l'ont communiquée. En tout état de cause, si dérogation il y a, elle est inacceptable sur le fond et sur la forme. En effet, comment expliquer que Sauveterre centre soit collecté toutes les semaines et pas Monségur, alors que rien ne différencie ces deux bastides si ce n'est le soutien apporté par le Maire de Sauveterre (Yves d'AMÉCOURT) pour l'élection de Sylvain MARTY à la présidence de l'USTOM. Je vous remercie pour votre soutien dans cette bataille.

Pascal LAVERGNE, Maire de Monségur

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION PASSERELLE

Accompagnement à la scolarité

Dès la rentrée scolaire, l'association Passerelle propose dans ses locaux deux séances par semaine d'accompagnement à la scolarité.

Vos enfants pourront bénéficier d'un soutien scolaire et d'ateliers éducatifs et culturels : peinture, éveil à une œuvre musicale, jardin, éveil à la langue des signes...

Vous pouvez les inscrire auprès de l'association moyennant une **adhésion annuelle de 10€ par enfant et une participation de 5€ par trimestre pour le goûter.**

Contactez-nous au 05 56 71 92 73 ou par mail à l'adresse passerelle3@orange.fr

CINÉMA EDEN

Avant la rentrée, votre cinéma Eden vous propose deux moments à partager :

♦ Samedi 22 août : Soirée Super Héros

20h30 : Projection du film 'Ant-man' en 3D réalisé par Peyton Reed avec Paul Rudd, Evangeline Lilly et Corey Stoll.

22h30 : Projection du film "Les Fant4stiques" réalisé par Josh Trank avec Miles Teller, Kate Mara et Mickael B. Jordan.
Tarifs : les 2 films = 8€ // 1 film = séance aux tarifs habituels.

♦ Samedi 29 août : Ciné-Goûter (à partir de 3 ans)

Film, Atelier et Goûter à partir de 16h

16h : Projection du dessin animé "Lilla Anna" réalisé par Per Ahlin et Lasse Persson. Projection suivie de l'atelier " Viens jouer avec Lilla Anna !" et d'un goûter offert par le cinéma.
Tarif unique : 5€

Renseignements : 05 56 71 95 58 / contact@cinema-eden.com / www.cinema-eden.com

SCM SECTION FOOTBALL : REPRISE DES ENTRAINEMENTS

- U18 et Seniors : tous les lundis, mercredis et vendredis à 19h30

- U15 : à partir du 17 août

Pour les jeunes, **une journée porte ouverte aura lieu le samedi 29 Août de 14h à 17h.**

Lotos pour le mois de septembre : 5, 12 et 26

Renseignements : 06 48 83 58 01

SCM SECTION GYMNASTIQUE

La Section Gymnastique du Sporting Club Monségurais reprendra ses activités le **lundi 7 septembre 2015** au gymnase de Monségur.

Rappel des horaires (sauf vacances scolaires) :

- le lundi de 15h à 16h et le jeudi de 19h15 à 20h15 : gymnastique d'entretien accessible à tous à partir de 18 ans.

- le mardi de 19h15 à 20h15 : gym tonique.

Renseignements : Roseline [06 78 48 30 14] ou Magalie [06 82 93 58 90]

NUMÉROS D'URGENCE

- N° d'urgence européen : 112

- Gendarmerie : 17 ou 05 56 71 97 40

- Pharmacie de garde : 05 56 61 21 61 (n° régional) ou 3237 (n° national)

- Médecins de garde : 05 56 61 21 61 aux horaires suivants : le soir de 20h à 24h // le samedi après-midi de 14h à 20h // le dimanche de 8h à 20h // en dehors de ces horaires de garde, veuillez appeler le 15

- Cabinet infirmier : 05 56 71 90 90

- Dépannage Eaux [Urgence N° cristal] : 0 977 401 117

- Dépannage GDF [N° vert] : 0 810 433 033

- Dentistes de garde du 15 août au 14 septembre 2015 (dimanches et jours fériés) :

◦ 15/08 : LE CAGNEC Hervé (Centre médical de Graman - 25 Route de Créon - LANGOIRAN - 05 56 67 53 02)

◦ 16/08 : LEBAS Hadrien (12 bis Route de St Macaire - CADILLAC - 05 56 62 92 48)

◦ 23/08 : LEFEBVRE Renaud (Route Nationale 113 - Latour 14 - CERONS - 05 56 62 66 10)

◦ 30/08 : LEGLISE Jean-Marie (1 rue du 11 Novembre - LANGON - 05 56 63 14 22)

◦ 06/09 : MANNI Khadija (106 Cours du Maréchal de Lattre de Tassigny - LANGON - 05 56 63 20 82)

◦ 13/09 : MARADEIX Chloé (12 bis Route de St Macaire - CADILLAC - 05 56 62 92 48)

- Pour les personnes sourdes et malentendantes : 114 par sms

- Pompiers : 18

- Samu : 15

- Centre Anti Poison : 05 56 96 40 80

- Vétérinaires de garde : 05 56 61 85 80

- Dépannage EDF : 0 972 675 033

- Sécurité Gaz : 0 810 433 033

La rubrique (partie en rouge par laquelle commence la page du mois) commence, comme pour les autres mois, par la formule indiquant l'emplacement des jours égyptiens sensés être néfastes : « **Augusti nepa prima fugat, de fine secunda** ». La première difficulté est de déchiffrer les abréviations « l » pour prima et « seda » pour secunda. Les jours égyptiens sont le premier à partir du début et le second à partir de la fin, soit le 30 août.

Août a 31 jours solaires et trente jours lunaires. La nuit a dix heures, le jour quatorze.

Vient ensuite le sanctoral.

1^{er} août : Pierre aux Liens. Emprisonné par Hérode en 43, Pierre est libéré par un ange qui a endormi les soldats et fait tomber ses chaînes. La scène est représentée à Dieulivol par le peintre Mazutti.

2 août : Etienne pape et martyr. À ne pas confondre avec saint Etienne, dont il est question le lendemain. Le culte d'Etienne, pape du 12 mai 254 au 2 août 257 où il fut décapité, remonte au IV^e siècle. Il est vénéré pour avoir été dans l'Église le gardien du baptême qui marque à tout jamais celui qui l'a reçu. ([https://fr.wikipedia.org/wiki/C3%89tienne_1er_\(pape\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/C3%89tienne_1er_(pape)) et <http://www.introibo.fr/02-08-St-Etienne-1-pape-et-martyr>)

3 août : Invention d'Etienne, proto martyr. « L'invention » du latin « *elevatio* » est l'exposition du corps du saint ou de ses reliques. L'Invention d'Etienne célèbre la découverte et l'exposition des reliques du premier martyr (proto martyr) de l'Église chrétienne. Un prêtre de Jérusalem du nom de Lucien déclara avoir découvert les restes de saint Étienne à Caphargamala, le 18 décembre 415 (le jour varie selon les versions). On en fit la translation solennelle à Jérusalem le 26 décembre suivant. (<http://www.introibo.fr/03-08-Invention-de-St-Etienne>). Au chapitre 6 des actes des apôtres, Etienne est présenté comme un juif helléniste converti au christianisme. Réputé pour son érudition, il vient à bout des débats mais il fut lapidé à mort l'année de l'Ascension du Christ, devenant ainsi le 1^{er} martyr.

6 août : transfiguration du Seigneur. Environ un an avant sa Passion, Jésus prend avec lui Pierre, Jacques et Jean, et il les emmène sur le mont Thabor. Là, le visage de Jésus devient éclatant comme le soleil, ses habits blancs comme la neige, Moïse et Elie paraissent à ses côtés, s'entretiennent de sa mort à Jérusalem, et entendent ces paroles du Père : "Celui-ci est mon Fils bien-aimé".

Sixte pape. Il s'agit de Sixte II. Il sut renouer avec saint Cyprien de Carthage et les Églises d'Asie qui baptisaient les hérétiques. Il fut élu au moment où les évêques, les prêtres et les diacres devaient être exécutés immédiatement, après une simple vérification de leur identité. Il fut arrêté au cours d'une cérémonie clandestine et immédiatement décapité, avec six de ses sept diacres. On laissa la vie sauve au septième, saint Laurent (voir le 10 août). (<http://nominis.cef.fr/contenus/saint/1627/Saint-Sixte-II.html>)

8 août : Cyriaque, Large et Smaragde, martyrs. Cyriaque et ses compagnons sont connus dès le VI^e siècle. Cyriaque fut diacre de l'Église romaine, sous les papes Marcellin et Marcel. On l'arrêta durant la persécution de Dioclétien, en 303, et il reçut à Rome la couronne du martyre. Il eut pour compagnons de ses souffrances et de son triomphe, Large, Smaragde, et vingt autres chrétiens (<http://www.archives-carmel-lisieux.fr/carmel/index.php/le-saint-protecteur-du-mois/les-saints-d-aout> et <http://nominis.cef.fr/contenus/saint/11058/Saint-Cyriaque-et-ses-compagnons.html>)

9 août : vigile de Laurent.

10 août : Laurent martyr. Laurent serait né vers 210 ou 220 en Espagne, à Huesca, en Aragon. La "passio" de saint Laurent, rédigée au moins un siècle après sa mort, n'est pas crédible. La plupart des auteurs modernes estiment qu'il fut décapité, comme Sixte II, vers 258. Selon la légende, il est condamné à être brûlé vif sur le grill. "C'est bien grillé de ce côté, tu peux retourner," aurait-il déclaré au bourreau. Au Moyen Age, à Rome, 34 églises s'élevaient en son honneur et 84 communes françaises portent son nom. (<http://nominis.cef.fr/contenus/saint/1652/Saint-Laurent-de-Rome.html> et <http://www.calixo.net/~knarj/almanach/laurent/laurent.htm>)

11 août : Tiburce martyr. Ne pas confondre avec Tiburce, martyr avec Valérien et Maxime (voir le 14 avril). Tiburce du 11 août est le fils de Chromace, préfet de Rome qui avait été chargé de faire mourir Marc et son frère Marcellin, mais il se convertit et donna tous ses biens. Tiburce fut martyrisé en 286 ou 288. (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Tiburce>)

13 août : Hyppolite martyr. Sa biographie varie selon les sources. Hyppolite aurait été chargé de la surveillance en prison de saint Laurent qui l'aurait baptisé avec les dix-neuf personnes. Il aurait été martyrisé vers 258, flagellé avec des chaînes portant des crochets, attaché à des chevaux sauvages qui l'auraient traîné sur une longue distance. Il est le patron des gardiens de prison et le protecteur des chevaux. ([https://fr.wikipedia.org/wiki/Hippolyte_\(soldat_romain\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Hippolyte_(soldat_romain)))

Hippolyte de Rome serait un prêtre romain déporté en Sicile et mort en martyr avec le pape Pontien en 235. Leurs corps auraient été rapportés à Rome. (<http://nominis.cef.fr/contenus/saint/1661/Saint-Hippolyte-de-Rome.html>)

Hippolyte est grec, originaire d'Alexandrie où il serait né vers 170 ; il serait mort vers 235. Il est sans doute l'écrivain chrétien le plus prestigieux de l'époque. Il rejette totalement la volonté du pape Calixte 1^{er} d'autoriser les unions entre esclaves et patricien(ne)s. Il veut aussi garder le grec comme langue liturgique alors que le latin le remplace dans le nord de l'Afrique et à Rome. Ainsi, un groupe de ses partisans va l'élire antipape en 217 ... (https://fr.wikipedia.org/wiki/Hippolyte_de_Rome)

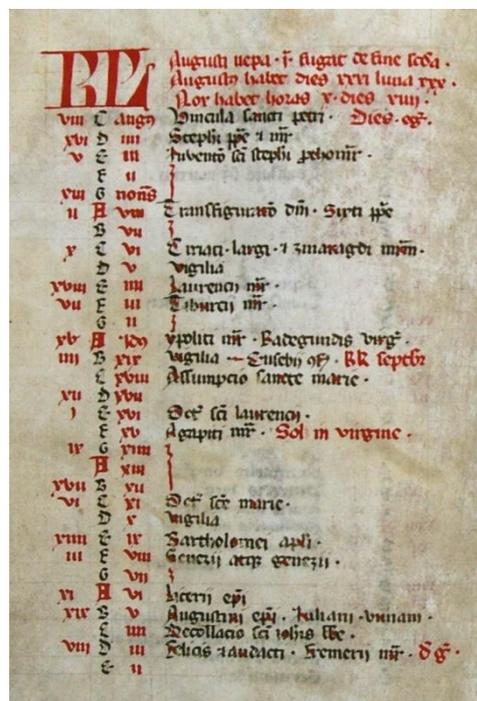
Radegonde vierge. Née vers 520 en Thuringe, morte le 13 août 587 à Poitiers, elle devient reine des Francs en épousant Clotaire 1^{er}, fils de Clovis. Elle fonde l'abbaye Sainte-Croix de Poitiers en 552. Elle fut déclarée sainte peu de temps après sa mort. De très nombreuses communes et églises portent son nom. (https://fr.wikipedia.org/wiki/Radegonde_de_Poitiers)

14 août : Vigile (de l'Assomption). Eusèbe confesseur. Plusieurs saints portent ce nom. Il pourrait s'agir d'un prêtre fondateur d'une église à Rome au IV^e siècle. (<http://nominis.cef.fr/contenus/saint/12143/Saint-Eusebe.html>)

15 août : Assomption de sainte Marie.

17 août : Octave de saint Laurent.

18 août : Agapitus martyr. Il se peut que ce soit l'un des quinze jeunes qui témoignèrent du Christ, jusqu'à la mort, à Préneste (aujourd'hui Palestrina) à proximité de Rome. Il mourut peut-être le 18 août 274. (<http://nominis.cef.fr/contenus/saint/1686/Saint-Agapit.html>). A moins que ce soit le pape Agapet, sacré pape le 4 mai 535, mort à Constantinople le 22 avril 556. (https://fr.wikipedia.org/wiki/Agapet_1er)



22 août : Octave de sainte Marie.

23 août : Vigile de Bartholomée ou Barthélémy.

24 août : Bartholomée ou Barthélémy apôtre. Un des douze apôtres du Christ, il aurait évangélisé l'Arabie, la Perse et peut-être l'ouest de l'Inde avec l'apôtre Thomas. Selon la Légende dorée, il aurait été écorché vif, crucifié et décapité. C'est le patron des bouchers, des tanneurs et des relieurs. ([https://fr.wikipedia.org/wiki/Barth%C3%A9lemy_\(ap%C3%B4tre\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Barth%C3%A9lemy_(ap%C3%B4tre)))

25 août : Génésius ou Genès. Il est né à Arles au IIIe siècle. Il exerce la profession de greffier auprès du tribunal romain. En 303, Genès refuse de transcrire un édit prescrivant l'exécution des chrétiens. Il est condamné à mort, décapité par les romains dans le quartier d'Arles qui porte son nom. (<https://paroissestginiez.wordpress.com/histoire/>)

27 août : Licère évêque. Peu de renseignements trouvés. Connue comme évêque de Lérida, en Espagne, disciple de saint Fauste. (<https://books.google.fr/books?id=sp3mU1djjgEC&pg=PA226&lpg=PA226&dq=saint+lic%C3%A8re+%C3%A9v%C3%A9que>)

28 août : Augustin évêque. Né à Tagaste (actuellement Souk-Ahras, Algérie) le 13 novembre 354 d'un père incroyant et d'une mère chrétienne, sainte Monique. Brillant étudiant, en 383, il va à Rome, puis enseigne la rhétorique à Milan. Converti, baptisé par saint Ambroise à Pâques 387, il retourne en Afrique. Ordonné prêtre en 391, évêque d'Hippone (près de l'actuelle Bône, Algérie), en 396, il meurt au moment des invasions barbares en Afrique, le 28 août 430. (https://fr.wikipedia.org/wiki/Augustin_d%27Hippone)

Julien. Il s'agit de Julien de Brioude, originaire de Vienne (Isère), soldat romain converti au christianisme. Il aurait été décapité en 304. Son culte fut si grand que près de 90 localités et communes portent son nom. (<http://nominis.cef.fr/contenus/saint/1753/Saint-Julien-de-Brioude.html>)

Vivien. Originaire de Saintes, né d'un père païen et d'une mère chrétienne vers la fin du IVe siècle. Il se rend à Toulouse pour plaider auprès du roi Wisigoth Théodoric des réductions d'impôts que les Saintais ne pouvaient acquitter. Il vient aussi au secours de son peuple menacé par les incursions des pirates saxons. Mort en 460, il a donné son nom à plusieurs paroisses.

29 août : décollation de saint Jean-Baptiste

30 août : Félix et Audactus. Plusieurs saints portent le nom de Félix. (Voir le 14 janvier, Félix de Nole, patron de Neujon). Dans le temple de Sérapis, Félix aurait craché au visage de l'idole et la statue d'airain serait tombée. Félix, torturé sur le chevalet, condamné à être décapité, aurait rencontré en chemin, un chrétien qui se serait écrié : « Moi aussi, je vis sous la même loi que lui et j'adore le même Jésus-Christ ». Ils furent décapités le même jour vers 305. (<http://www.introibo.fr/30-08-Sts-Felix-et-Adactus>)

Ferme. Firmin d'Amiens ou de Pampelune ou Firmin le Martyr appelé aussi Fraigne, est né à Pampelune au IIIe siècle. Venu d'Espagne, il évangélisa l'Aquitaine, l'Auvergne, le Beauvaisis et s'en fut à Amiens où il fut arrêté et assassiné au IVe siècle. (https://fr.wikipedia.org/wiki/Firmin_d%27Amiens) Il figure dans l'Esclapot car l'abbaye bénédictine proche de Monségur porte le nom de Saint-Ferme.

Extraits des Archives communales : ça s'est passé en août ...

Il est très difficile de faire un choix parmi les événements, sortis de leur contexte. Nous ne nous étendrons pas sur la fin du XVIe et le début du XVIIe siècle, où les guerres de Religion ont des répercussions à Monségur, (voir la Gazette de mars).

20 août 1600. Les protestants demandent aux jurats la possibilité de pratiquer correctement leur culte : « *Rapport de Locres, consul : les commissaires de l'Edict (Edit de Nantes signé en 1598) sont à Bourdeaulx et ceulx de la Relligion (les protestants) se doyvent s'asanbler à Auros mercredy, et demande, pour esviter despans et fraiz, qu'on leur donne par l'avis de la meyzon de céans (des jurats) le prêche à Cours et ung sémantière (cimetière)* ». (n° 3252, BB2).

16 août 1609. Demande d'argent pour « *faire la murailhe quy est esbrêchée sur l'église* ». (n° 3254, BB4)

29 août 1615. En 1614, le Roi avait ordonné « *de faire garde en la présent ville, à cause de ruine qui sont ez meurs et portes d'icelle, les murailhes estant tumbées en plusieurs endroictz et esbrêchées, n'y ayant neulles guerites en entier* » (N° 3256, p 410, BB6). Ce détail confirme que les remparts étaient renforcés par des guérites, visibles sur la carte de Belleyme.

9 août 1620. Ordre de murer la porte de La Réole et celle Des Tours et de distribuer de la poudre aux habitants (n° 3256, p 411)

14 août 1629. Vraisemblablement à cause d'une épidémie, ordre à ceux qui sont venus de **La Réole** de « *demeurer enfermés dans leur maison pendant la quarantaine, à peine de 100 livres d'amende* ». (N° 3258, p. 412, BB8)

1652-1659. De nombreuses délibérations de la jurade portent sur la Fronde, sujet qui nécessite de regrouper les textes pour une étude approfondie. (N° 3262; 3263, BB12 et BB13 ; voir aussi la feuille du mois de mars). Nous franchissons 50 ans ...

6 août 1705. Défense de déposer du chanvre ou du lin dans le Drot, attendu que « *les habitans de la juridiction emploient l'eau de la dite rivière, les puits, fontaines etc., étant taris à cause de la sécheresse qu'il y a depuis quelques mois en sça et qui continue encore* ». (n° 3265, p. 420 et BB15)

8 août 1711. « *L'année est sy dizéteuse... qu'il y a des deux tiers des grains que l'on avoit accoutumé de ramasser aux dixmes de chacune desd. Parroisses ... à Fossès-Baleyssac et St Michel, dans la nuit du 27 au 28 juillet, une grelle emporta la moytié de la récolte du vin dans les dites parroisses, qui sont celles où il y a le plus de vignes* ». (N° 3266, p. 420, BB16)

15 août 1716. « *Disette extraordinaire des foins dans cette juridiction de beaucoup insuffisante pour faire vivre les bestiaux nécessaire à la culture des terres, la dite disette provenant de la sécheresse* ». (N° 3266, p 421, BB16)

29 août 1724. Demande à l'Intendant d'autoriser une imposition de 150 livres. « *pour estre employée à l'établissement d'un régent françois et aritméticien pour l'instruction des enfans de lad. Ville et jurisdiction qui sont en estat d'apprendre, dont le nombre est très considérable et qui restent dans l'ignorance à faute de régent depuis plusieurs années, n'y ayant que fort peu de personnes dans lad. ville et jurisdiction qui sachent écrire et compter* ». La jurade prend à sa charge l'établissement d'un régent pour dispenser un enseignement élémentaire à tous les garçons.

Approbation d'une dépense de 63 livres. en vue du paiement d'une croix en pierre élevée sur l'emplacement de la croix de mission « *qui avoit été plantée depuis longtemps sur la place publique de cette ville* ». (N° 3268, p. 422, BB18)

14 août 1768. La jurade rétribue aussi un régent latiniste qui donne l'équivalent de l'enseignement secondaire. « *Avis favorable à l'achat de 5 croix en argent, de grandeurs différentes, que le régent latiniste remettra à ceux des étudiants quy mériteront cette marque de distinction* ». (N° 3273, p. 426, BB23).

15 août 1788. Prémices de la Révolution : « *le produit de la récolte en bleds, cette année, ne s'élève que du quart au tiers de celle des années antérieures et communes ...* ». (N° 3277, P. 428, BB27)